

# Règlement du championnat départemental d'interclubs - Saison 2023/ 2024

## 1) GENERALITES :

1.1 Les championnats d'Interclubs Départementaux Adultes (ICDA) opposent des équipes de clubs affiliés au Comité de Badminton du Var (ci-après désignée par "Bad83"). Il comportera quatre divisions :

- La division 1 appelée Départementale 1 : D1
- La division 2 appelée Départementale 2 : D2
- La division 3 appelée Départementale 3 : D3
- La division 4 appelée Départementale 4 : D4

La D1 est constituée d'une poule unique de 8 équipes qui joueront en match aller / retour.

La D2 est constituée d'une poule unique de 6 équipes qui joueront en match aller / retour.

La D3 est constituée d'une poule unique de 6 équipes qui joueront en match aller / retour. Elle pourra être constituée de plus d'équipes dans le cas où une D4 ne pourrait pas être créée.

La D4 est constituée d'une poule unique selon le nombre de nouvelles équipes créées. Si le nombre d'équipes en D4 n'est pas suffisant pour maintenir une poule, une proposition sera faite pour les inclure en D3.

1.2 Les ICDA se déroulent le dimanche sur les mêmes week-ends que ceux définis pour les championnats d'Interclubs Régionaux (ICR). Lorsqu'il y a 3 rotations, les rencontres se déroulent le dimanche uniquement. Si besoin, une journée peut se dérouler le samedi, sur dérogation auprès de Bad83 ([jean-michel.ghio@sudbad.fr](mailto:jean-michel.ghio@sudbad.fr)) et après accord de tous les capitaines.

1.3 Les équipes sont opposées entre elles au cours de "rencontres". Les rencontres ont lieu au cours de "journées" regroupant plusieurs équipes.

1.4 Les championnats ICDA sont hiérarchiquement situés au-dessous des ICR.

1.5 Les ICDA sont une compétition fédérale départementale, autorisée et homologuée par la Ligue PACA, organisée par le salarié de Bad83, responsable devant les élus de la Ligue qui statuent.

1.6 L'application IcBad sera utilisée pour la gestion de toutes les rencontres de ces championnats.

## 2) INSCRIPTION DES ÉQUIPES :

2.1 Les équipes qualifiées doivent confirmer annuellement leur inscription pour la saison à venir, et ce au plus tard **avant dimanche 17 septembre 2023**. Aucune inscription ne sera validée sans le "Formulaire d'engagement" rempli et renvoyé à [jean-michel.ghio@sudbad.fr](mailto:jean-michel.ghio@sudbad.fr) et paiement par virement à Bad83 (RIB de Bad83 en fin de document).

2.2 L'inscription d'une équipe est validée par Bad83, après règlement des amendes éventuelles de la saison en cours et / ou application de sanctions sportives.

2.3 Tout club qui engage une équipe en ICDA doit régler à Bad83 la somme de 50€ par équipe engagée. Seuls les clubs affiliés à Bad83 pourront inscrire une équipe.

2.4 Une équipe inscrite qui déclare forfait ou qui annule son inscription après la date limite d'inscription est classée dernière de sa Départementale, ses droits d'engagement ne sont pas remboursés et verra toutes ses rencontres perdues par WOv.

## 3) PROMOTION ET RELÉGATION :

3.1 A l'issue de la saison, et sous réserve des dispositions du chapitre 2, les divisions sont constituées pour la saison suivante en fonction des résultats :

- L'équipe championne de D1 est promue en R3 alors que les équipes classées aux 4 dernières places de la D1 sont reléguées en D2. En cas de non redescente d'une Equipe de la R4 vers la D1, l'équipe ayant terminé 5<sup>ème</sup> de D1 se verra repêchée.
- Les 2 premières équipes de D2 sont promues en D1 alors que les équipes classées aux 2 dernières places de la D2 sont reléguées en D3.
- Les 2 premières équipes de D3 sont promues en D2 alors que les 4 équipes classées aux 4 dernières places de la D3 sont reléguées en D4.
- Les 2 premières équipes de D4 sont promues en D3 alors que les 2 équipes classées aux 2 dernières places de la D4 sont reléguées en D5.

3.2 Conditions particulières pour la promotion et la relégation des équipes :

- Aucune division ne doit comprendre plus d'une équipe du même club
- Si aucune équipe de D1 ne peut monter réglementairement en R3 et qu'une (ou plus) équipe de R3 descend en D1, alors trois (ou plus) équipes de D1 descendent en D2
- Si une équipe est reléguée dans une division où une autre équipe du même club est déjà présente, cette dernière est aussi reléguée quel que soit son classement dans la division
- Si plus d'une équipe est dans l'un des cas précités, ou dans des cas exceptionnels le justifiant, Bad83 prendra les dispositions les plus appropriées dans l'intérêt de la compétition, surtout en ce qui concerne la composition des divisions.

3.3 Une division incomplète est complétée par ordre de priorité :

- Par repêchage d'une équipe reléguée.
- Par promotion d'une équipe non promue.

#### 4) COMPOSITION DES EQUIPES :

4.1 Dans les ICDA, une équipe ne peut être composée que de joueurs licenciés dans le club engagé.

4.2 Ces joueurs et joueuses devront être :

- Autorisés à jouer en compétition, licenciés et présents sur le logiciel de la saison en cours au plus tard la veille de la rencontre
- En conformité avec le règlement des mutations de la FFBaD (Demande de mutation et demande d'inscription au club, toutes les deux signées par le joueur)

4.3 Les équipes peuvent être composées de joueurs minimes, cadets, juniors, seniors et/ou Vétérans. Aucune des catégories citées n'est limitée en nombre.

4.5 Lors de sa première saison en France, un joueur étranger est considéré comme muté. Le nombre de joueurs étrangers n'est pas limité.

4.4 L'équipe alignée pour chaque rencontre ne doit pas comprendre plus de 2 joueurs mutés sur dossier. Les mutations normales ne sont pas limitées.

4.5 Dans toutes les divisions, un homme ne peut disputer lors d'une même rencontre ni plus de 2 matchs ni 2 matchs dans la même discipline. En D1, une femme ne peut disputer lors d'une même rencontre ni plus de 2 matchs ni 2 matchs dans la même discipline. Cas particulier pour les femmes en D2, D3 et D4 : une femme est autorisée à jouer 3 matchs par rencontre.

4.7 Chaque fois qu'il est nécessaire d'estimer la valeur d'une équipe, la moyenne du meilleur classement des joueurs participant à une rencontre (un R6/R5/R6 comptera comme R5 quelle que soit la discipline dans laquelle il joue).

4.8 Une équipe de club évoluant dans une division doit avoir, pour chaque rencontre d'une même journée, une valeur globale supérieure à celle d'une autre équipe du même club évoluant dans une division inférieure. En cas d'infraction à cette règle, les deux équipes de ce club perdraient leurs rencontres.

4.9 Tout joueur qui aura joué un total de trois journées dans des divisions supérieures à la sienne (en ICN ou ICR ou ICD) n'est plus autorisé à jouer dans son équipe et dans les équipes inférieures. (Le joueur est dit "brûlé" dans ce cas).

Ex : Un joueur évoluant en division X, qui irait jouer au-dessus, 1 journée en division A, 1 journée en division Y et 1 journée en division Z, ne pourrait plus jouer en division X ou inférieure.

4.10 Un joueur brûlé avec une équipe, comme indiqué à l'article 4.9, qui jouerait quand même, verra tous ses matchs perdus involontairement (ci-après désigné par WOi).

## 5) HIERARCHIE DES JOUEURS :

5.1 La hiérarchie des joueurs est établie selon le classement des joueurs donné par le logiciel de la saison en cours le jour de la compétition

5.2 Le classement du simple 1 doit toujours être supérieur ou égal au simple 2. Le classement du double 1 doit toujours être supérieur ou égal au double 2. Il en va de même pour les mixtes.

5.3 A classement égal, le capitaine a le choix de la hiérarchie de ses joueurs ou paires (le rang / CPPH n'est pas pris en compte).

5.4 En cas de non-respect des points 5.1 à 5.3, les matchs seront perdus par WOI.

5.5 En cas de forfait de joueurs, les matchs non joués ou WOv, seront ceux hiérarchiquement inférieurs. Dans le cas contraire, les deux matchs de la même discipline seront perdus par WOv. Ex : un forfait en SH 1 sur la feuille de composition entraîne automatiquement un forfait en SH2.

## 6) DEROULEMENT DES RENCONTRES :

6.1 Les rencontres seront gérées par le logiciel IcBad et les équipes sont autonomes dans la gestion de la documentation (feuille de rencontre, de composition d'équipe ou de présence).

6.2 L'horaire des rencontres suivantes dans la journée est fixé sur le logiciel IcBad, mais pourra être modifié par les capitaines avec accord express de Bad83.

6.3 Le capitaine de l'équipe doit remettre la composition complète de son équipe au capitaine adverse 15 minutes avant le début de chaque rencontre.

6.4 L'ordre des matchs est déterminé d'un commun accord entre les deux capitaines ou par un GEO responsable de la compétition s'il est présent.

6.5 Pour la division D1, chaque rencontre comprend 8 matchs :

- 2 simples hommes
- 2 simples dames
- 1 double homme
- 1 double dame
- 2 doubles mixtes

Soit un minimum de 3 hommes et de 3 femmes. Chaque joueur ne pouvant jouer que 2 matchs par rencontre, et ce dans des disciplines différentes.

6.6 Pour les divisions D2, D3 et D4, chaque rencontre comprend 8 matchs :

- 2 simples hommes
- 1 simple dame
- 2 double hommes
- 1 double dame

- 2 double mixte

Soit un minimum de 4 hommes et de 2 femmes, avec 3 matchs possibles pour les filles.

## **7) BAREMES ET CLASSEMENT :**

7.1 Le classement des équipes est déterminé par le résultat de l'ensemble des rencontres.

7.2 Chaque rencontre donne lieu à l'attribution de points selon le barème suivant (le bonus offensif ne peut être accordé sur forfait de l'équipe adverse) :

- Bonus offensif (8/0) : +1 point pour le vainqueur
- Bonus défensif (3/5) : +1 point pour le perdant
- Victoire : 5 points
- Egalité : 3 points
- Défaite (ou forfait involontaire) : 1 point
- Forfait volontaire (WOv) : 0 point

7.3 S'il y a égalité entre 2 ou plusieurs équipes, le classement est établi en fonction du nombre de rencontres gagnées ; si l'égalité persiste, de la différence entre le nombre de matchs gagnés et perdus, puis en fonction de la différence entre le nombre de sets gagnés et perdus et enfin entre le nombre de points gagnés et perdus, sur l'ensemble des rencontres.

7.4 Tous les matchs d'une rencontre doivent être joués, même si le résultat de la rencontre est déjà acquis.

7.5 Lorsqu'une équipe n'a pas joué au moins le tiers de ses rencontres, les résultats intervenus lors des rencontres jouées ne sont pas pris en compte pour le classement des autres équipes.

## **8) OBLIGATIONS DES EQUIPES PARTICIPANTES :**

8.1 Les clubs doivent choisir un responsable par équipe inscrite, ce dernier devra s'assurer que les joueurs participant à une journée donnée, sont bien licenciés et enregistrés sur le logiciel IcBad avant chaque rencontre. Dans le cas contraire, il devra les inscrire, conformément à l'article 4.2.

8.3 Le responsable de chaque équipe devra, quel que soit le résultat de son équipe sur les différentes rencontres, saisir et valider les résultats des différentes rencontres dans un délai de 3 jours après le début de chaque rencontre.

## **9) ARBITRAGE :**

9.1 En cas de problème pendant la rencontre, les joueurs doivent s'adresser à leur capitaine. A défaut, le litige et toutes les réserves devront être mentionnés sur la feuille de match.

## **10) VOLANTS :**

10.1 Les volants ne sont pas fournis, sont à la charge des clubs (à fournir à part égale sur chaque rencontre) et doivent être classés au minimum en catégorie standard (Voir le site fédéral ci-dessous).



<https://www.ffbad.org/espaces-dedies/equipements/classements-federaux/classement-federal-volants-plumes-de-badminton>

### 11) REGLEMENT DES AMENDES :

11.1 Les amendes doivent être réglées sous 3 semaines.

### 12) RESPECT DE LA DISCIPLINE :

12.1 Les championnats se déroulent dans le respect des règlements fédéraux.

12.2 Bad83 reçoit en première instance toute requête des clubs ou joueurs concernant ces championnats, qu'elle traitera. Elle rendra son verdict en informant les clubs concernés.

12.3 Les capitaines et/ou président des clubs concernés peuvent porter réclamation dans les trois jours suivant la notification de décision de Bad83 selon la procédure décrite dans le règlement d'examen des réclamations et litiges de la FFBaD.

### 13) SANCTIONS :

13.1 Rencontre WOv : 50€.

13.2 Match WOv : -1 au classement général, au-delà de 3 la rencontre est WOv.

13.3 Saisies des rencontres hors délai, au-delà des 3 jours :

- 1er retard : un rappel à l'ordre.
- 2ème retard : -1 au classement général.

### 14) TROPHEES

14.1 L'équipe qui se classe première de D1 remporte le titre de Champion du VAR D1.

14.2 L'équipe qui se classe première de D2 remporte le titre de Champion du VAR D2

14.3 L'équipe qui se classe première de D3 remporte le titre de Champion du VAR D3.

14.3 L'équipe qui se classe première de D4 remporte le titre de Champion du VAR D4.

## Annexe : changements saison 2024/ 2025

### 1) GENERALITES :

1.1 Les championnats d'Interclubs Départementaux Adultes (ICDA) opposent des équipes de clubs affiliés au Comité de Badminton du Var (ci-après désignée par "Bad83"). Il comportera quatre divisions :

- La division 1 appelée Départementale 1 : D1
- La division 2 appelée Départementale 2 : D2
- La division 3 appelée Départementale 3 : D3
- La division 4 appelée Départementale 4 : D4

La D1 est constituée d'une poule unique de 6 équipes qui joueront en match aller / retour.

La D2 est constituée d'une poule unique de 6 équipes qui joueront en match aller / retour.

La D3 est constituée d'une poule unique de 6 équipes qui joueront en match aller /retour.

La D4 est constituée d'une poule unique de 6. Au – delà de 6 équipes en D4, une D5 sera créée.

Si le nombre d'équipes en D5 est inférieur à 4, proposition sera faite de les inclure en D4.

### 3) PROMOTION ET RELÉGATION :

3.1 A l'issue de la saison, et sous réserve des dispositions du chapitre 2, les divisions sont constituées pour la saison suivante en fonction des résultats :

- L'équipe championne de D1 est promue en R3 alors que les équipes classées aux 4 dernières places de la D1 sont reléguées en D2.
- Les 2 premières équipes de D2 sont promues en D1 alors que les équipes classées aux 2 dernières places de la D2 sont reléguées en D3.
- Les 2 premières équipes de D3 sont promues en D2 alors que les 4 équipes classées aux 4 dernières places de la D3 sont reléguées en D4.
- Les 2 premières équipes de D4 sont promues en D3.

Objectif d'harmoniser toutes les divisions avec un nombre d'équipes égal, et homogénéiser le niveau de chaque division.

### 8) OBLIGATIONS DES EQUIPES PARTICIPANTES :

8.1 Pour pouvoir inscrire une équipe en Départementale 1, le club devra, au moment de l'inscription, s'assurer d'avoir un GEO licencié dans son club. Si au démarrage des ICDA, le Club ne possède pas de GEO licencié au club, une dérogation pourra être demandée afin d'en former un durant la saison, et ce jusqu'à la J6 du dimanche 23 mars 2024.

8.2 En cas de non respect de l'article 8.1, l'équipe en question se verra reléguée en D2.